



# COMMISSION LOCALE DE L'EAU

*Réunion du 13 septembre 2022  
À Montbéliard (25)*



- 1. RAPPEL DE LA DÉMARCHE SAGE**
- 2. VALIDATION DU PROJET DE CONTRAT DE BASSIN**
- 3. POINTS DIVERS**
  - Etude stratégique ressource en eau
  - Information sur les avis pris par le Bureau de la CLE
  - Agenda

SAGE Allan  
CLE  
13/09/2022

1. Rappel SAGE
2. Validation projet de contrat de bassin
3. Points divers



# RAPPEL DE LA DÉMARCHE SAGE

# Qu'est-ce qu'un SAGE ?

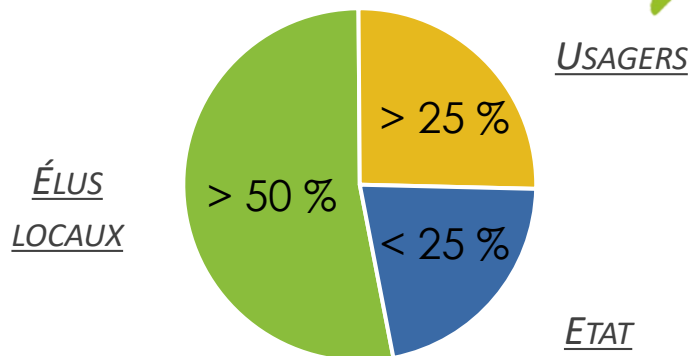
- ◆ **SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX :**  
outil de planification locale de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques, sur un périmètre hydrographique cohérent : le bassin versant



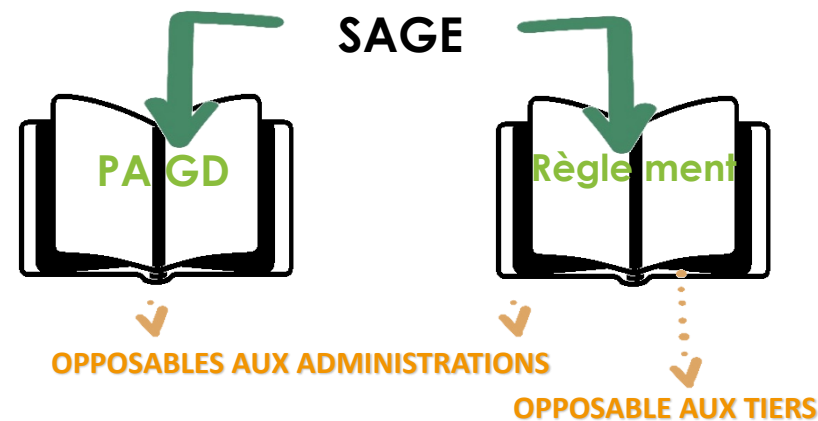
- ◆ **Objectif :**
  - **Concilier** durablement les activités humaines et économiques avec la protection des milieux aquatiques
  - **Réunir** les usagers de la ressource en eau du territoire afin d'élaborer une stratégie collective



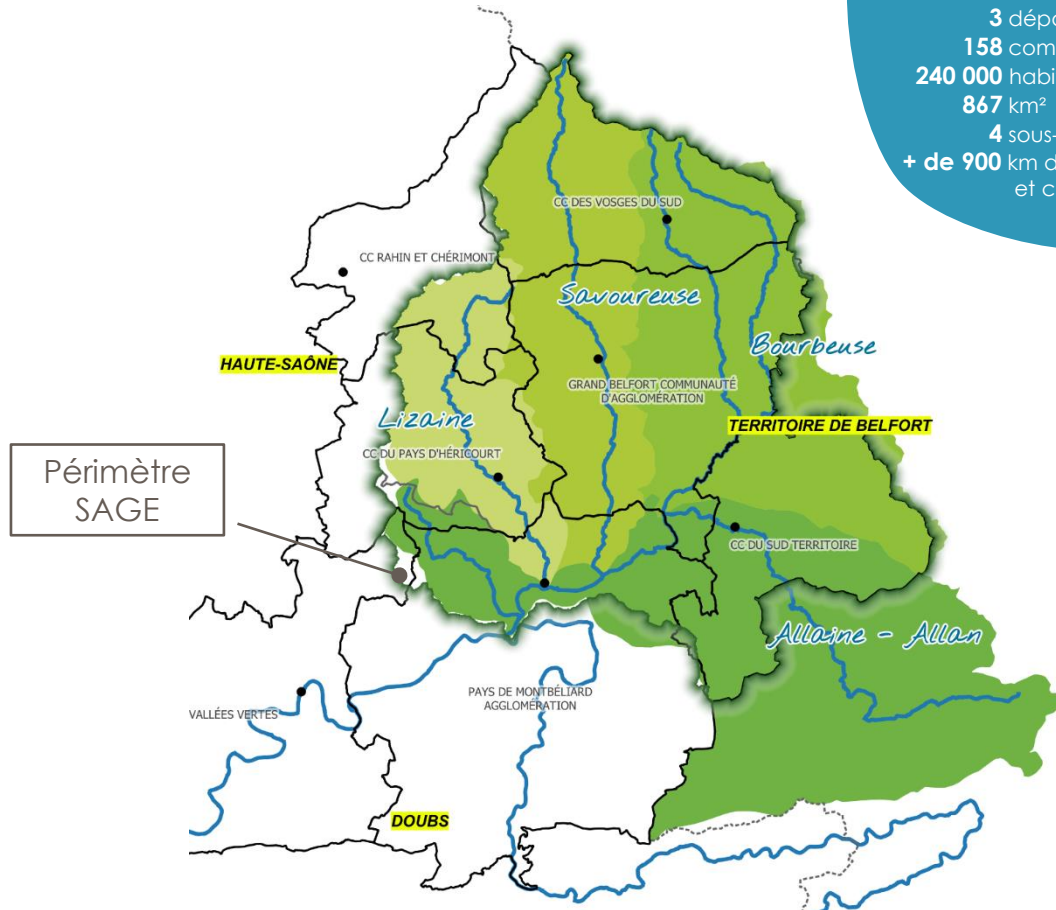
- ◆ Elaboré et suivi par une **COMMISSION LOCALE DE L'EAU** : « parlement » local de l'eau



- ◆ fixe collectivement des objectifs et des règles de bon usage de la ressource
- ◆ Veille à la prise en compte et à la mise en œuvre du SAGE



## UN TERRITOIRE



Le SAGE Allan, c'est :

3 départements  
158 communes  
240 000 habitants  
867 km<sup>2</sup>  
4 sous-bassins  
+ de 900 km de rivières  
et canaux

## 5 ENJEUX



Gestion quantitative



Qualité de l'eau



Risques d'inondation



Milieus aquatiques et humides



Gouvernance, cohérence et organisation



SAGE Allan  
CLE  
13/09/2022



# VALIDATION DU PROJET DE CONTRAT DE BASSIN

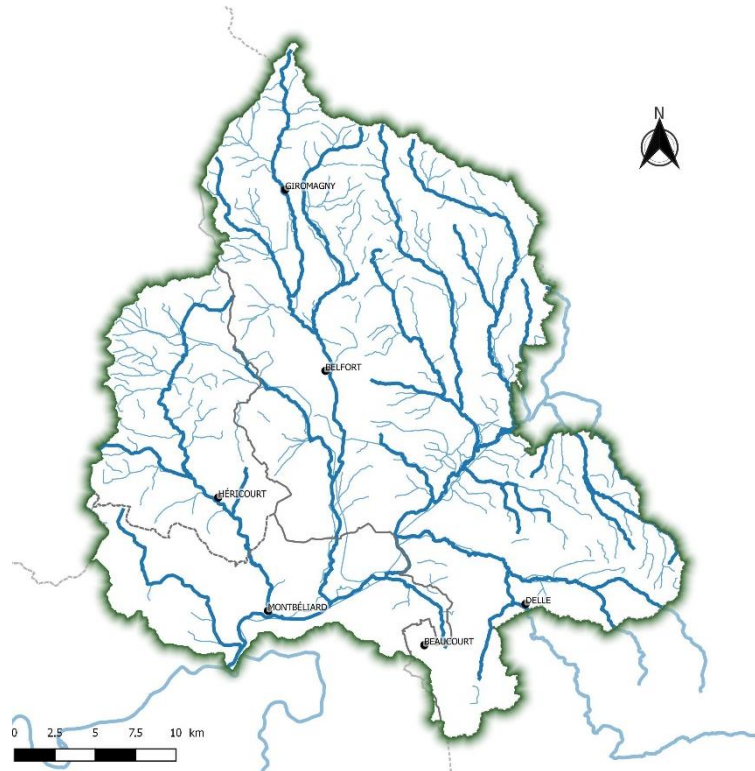
1. Rappel SAGE
2. Validation projet de contrat de bassin
3. Points divers

- 💧 Dispositif simplifié, proposé par l'Agence de l'eau RMC pour les territoires couverts par un SAGE : outil adapté à la mise en œuvre des dispositions du SAGE
- 💧 Durée 3 ans maxi, fin de période 2024 (achèvement du 11<sup>e</sup> programme de l'AERMC)
- 💧 Un engagement mutuel des maîtres d'ouvrage et des financeurs
- 💧 Propose un cadre cohérent en coordonnant les initiatives des maîtres d'ouvrage
- 💧 Rassemble les acteurs autour d'une vision commune
- 💧 Contrat = feuille de route qui recense les opérations prioritaires et programmées des MO d'ici fin 2024 : ce n'est pas un recueil exhaustif des actions nécessaires à l'atteinte des objectifs de bon état, ni des actions portées par chaque maître d'ouvrage
- 💧 Des opérations :
  - 💧 Qui contribuent aux objectifs du SAGE et du SDAGE RM
  - 💧 Programmées par les MO et sur lesquelles ils s'engagent annuellement
  - 💧 Bénéficiant de financements garantis par l'Agence sous réserve du respect du calendrier de réalisation dans un contexte de tension budgétaire
  - 💧 Pouvant bénéficier de bonifications ou d'aides exceptionnelles



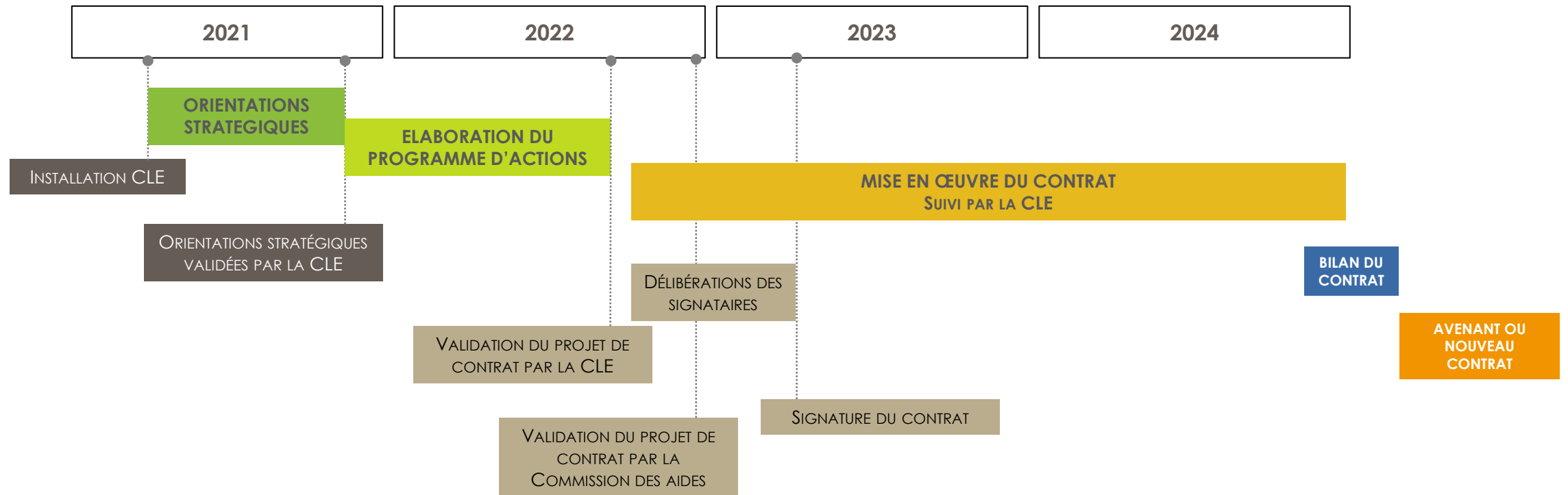
## PÉRIMÈTRE ET GOUVERNANCE

- Un périmètre cohérent avec celui du SAGE
- Une seule assemblée de décision pour le SAGE et le contrat : la Commission Locale de l'Eau
- Animation par la structure porteuse du SAGE (EPTB Saône & Doubs)



**1 BASSIN = 1 SAGE = 1 CONTRAT**

## ETAPES DU CONTRAT



## LES AXES DU CONTRAT : ORIENTATIONS STRATÉGIQUES VALIDÉES EN OCTOBRE 2021

- A. Organiser la **gouvernance** de l'eau à une échelle pertinente
- B. Améliorer la **disponibilité de la ressource** pour les milieux et les usages sensibles
  - B1. Rehausser le niveau des nappes par la restauration des milieux et l'évolution de l'usage des sols
  - B2. Etablir une stratégie globale de sécurisation de l'alimentation en eau potable en s'appuyant sur 3 axes : quantitatif, qualitatif, conjoncturel
- C. Réduire les **pollutions** toxiques et diffuses
  - C1. Encadrer et réduire les impacts des activités sources de pollutions en commençant par les secteurs les plus sensibles
  - C2. Améliorer la connaissance des pollutions et de la capacité des milieux récepteurs
- D. Protéger et restaurer les **milieux aquatiques et humides**
  - D1. Restaurer la morphologie et la continuité écologique sur les secteurs prioritaires du SAGE
  - D2. Définir et mettre en œuvre une stratégie d'intervention
- E. **Sensibiliser** les élus et le grand public aux enjeux de l'eau du territoire

## AXE A. ORGANISER LA GOUVERNANCE DE L'EAU À UNE ÉCHELLE PERTINENTE

n° Fiche	Action	Opération	Maître d'ouvrage / Pilote de l'action	Montant prévisionnel (€ HT)
A1-1	Animation du SAGE et du contrat de bassin 2022-2024	Animation	EPTB Saône & Doubs	143 750 €
A1-2	Etude de gouvernance pour le portage des démarches de coordination et l'organisation des maîtrises d'ouvrage du grand cycle de l'eau	Etude	EPTB Saône & Doubs	42 917 €
<b>Total A1</b>				<b>186 667 €</b>



## AXE B. AMÉLIORER LA DISPONIBILITÉ DE LA RESSOURCE POUR LES MILIEUX ET LES USAGES SENSIBLES

💧 Objectif 1: Rehausser le niveau des nappes par la restauration des milieux et l'évolution de l'usage des sols

n° Fiche	Action	Opération	Maître d'ouvrage / Pilote de l'action	Montant prévisionnel (€ HT)
B1-1	Restauration de la Savoureuse au droit du champ captant de Sermamagny	Etudes préalables	GBCA	85 000 €
B1-2	Désimperméabilisation et gestion alternative des eaux pluviales d'une place à Belfort	Réaménagement d'une place centrale à Belfort avec désimperméabilisation et gestion alternative des eaux pluviales	Ville de Belfort	345 000 €
<b>Total B1</b>				<b>430 000 €</b>

## AXE B. AMÉLIORER LA DISPONIBILITÉ DE LA RESSOURCE POUR LES MILIEUX ET LES USAGES SENSIBLES

### Objectif 2 : Etablir une stratégie globale de sécurisation de l'alimentation en eau potable

n° Fiche	Action	Opération	Maître d'ouvrage / Pilote de l'action	Montant prévisionnel (€ HT)
B2-1	Sécurisation de l'alimentation en eau potable du Nord Franche-Comté	Etude stratégique de sécurisation de l'alimentation en eau potable du Nord Franche-Comté	Pôle métropolitain NFC	100 000 €
B2-2	Préservation des ressources en déficit ou en fragilité quantitative	Bilan de la mise en œuvre du PGRE Savoureuse, élaboration d'un PTGE, étude des volumes prélevables (Allaine-Allan, Bourbeuse)	(à déterminer)	150 000 €
B2-3	Organisation des compétences AEP à l'échelle de la CCVS	Etude de transfert de la compétence AEP	CCVS	100 000 €
B2-4	Documents directeurs pour la gestion de l'eau potable	Elaboration des SDAEP, PGSSE et PIC	CCST / GBCA	200 000 €
B2-5	Amélioration du rendement de distribution des réseaux d'eau potable	Pose de prélocalisateurs de fuites, renouvellement des canalisations dans le secteur PGRE	GBCA / SIE Giromagny	268 633 €
B2-6	Réduction des consommations d'eau des particuliers : distribution de kits hydroéconomiques	Fourniture et distribution de kits hydroéconomiques pour 48000 logements	GBCA	620 000 €
B2-7	Optimisation du champ captant de Sermamagny	Etudes de maîtrise d'œuvre (création d'un forage)	GBCA	50 000 €
B2-8	Recherche de nouvelles ressources dans le karst sous couverture Belfort	Campagnes géophysiques, forage de reconnaissance	GBCA	442 000 €
B2-9	Forages d'exploration dans le karst profond sur le périmètre de PMA	Forages d'exploration	PMA	390 000 €
B2-10	Création d'une réserve d'eau brute à Mathay	Etudes et travaux	PMA	10 000 000 €
B2-11	Mobilisation de ressources alternatives à l'eau potable : anciens captages	Animation d'un GT pour l'identification d'anciens captages AEP pouvant être mobilisés pour des usages autres qu'AEP ou en secours	EPTB Saône & Doubs	- €
<b>Total B2</b>				<b>12 320 633 €</b>

## AXE C. RÉDUIRE LES POLLUTIONS TOXIQUES ET DIFFUSES

### 💧 Objectif 1 : Encadrer et réduire les impacts des activités sources de pollutions

n° Fiche	Action	Opération	Maître d'ouvrage / Pilote de l'action	Montant prévisionnel (€ HT)
C1-1	Délimitation des zones de sauvegarde des ressources stratégiques	Etude de définition des zones de sauvegarde	(à déterminer)	83 333 €
C1-2	Etablissement d'un projet de territoire en faveur de la qualité de l'eau (action 54 du PRSE 3)	Diagnostics, feuille de route et plan d'actions	CCST	- €
C1-3	Protection des AAC	Protection des AAC de Saint-Dizier, Baumette et AAC sur le territoire de GBCA : animation des plans d'actions	CCST / GBCA / PMA	83 000 €
C1-4	Schémas directeurs d'assainissement et zonages pluviaux	SDA et zonages EP sur 4 agglomérations d'assainissement de GBCA	GBCA	499 200 €
C1-5	Réduction des pollutions issues du traitement des eaux usées domestiques	Réhabilitation d'une STEU (Denney) ou raccordement STEU Belfort	GBCA	?
C1-6	Réduction des pollutions issues de la collecte des effluents domestiques	Diagnostics et travaux de réhabilitation de réseaux de collecte, mise en séparatif de réseaux unitaires	CCST / CCVS / GBCA / PMA	6 748 532 €
C1-7	Réduction des pollutions des activités artisanales	Bilan OPALE 1 et préparation OPALE 2	EPTB Saône & Doubs	16 667 €
<b>Total C1</b>				<b>7 430 732 €</b>

- Modifications depuis l'envoi du projet de contrat :*
- Ajout d'opérations/modification des coûts prévisionnels (études et travaux sur réseaux d'assainissement)
  - Retrait d'opérations déjà aidées (animation AAC 2022, STEU)
  - Retrait d'opérations non éligibles (réhabilitation STEU, travaux sur réseaux, désherbinage)

## AXE C. RÉDUIRE LES POLLUTIONS TOXIQUES ET DIFFUSES

💧 Objectif 2 : Améliorer la connaissance des pollutions et de la capacité des milieux récepteurs

n° Fiche	Action	Opération	Maître d'ouvrage / Pilote de l'action	Montant prévisionnel (€ HT)
C2-1	Suivi de la qualité des eaux de surface	Suivi régulier et étendu de la qualité des eaux de surface	CD 90 / PMA	270 000 €
C2-2	Évaluation de la contamination par les substances toxiques	Pilotage d'un GT pour l'évaluation de la contamination des eaux de surface par les substances toxiques	CD 90 ?	- €
C2-3	Évaluation de l'impact des systèmes d'assainissement non collectif	Diagnostic des installations d'assainissement autonome (BV Loutre/Suarcine)	CCST / GBCA	- €
<b>Total C2</b>				<b>270 000 €</b>

*Modifications depuis l'envoi du projet de contrat :*  
- Ajout d'une opération (suivi régulier de la qualité des eaux sur le 90)



## AXE D. PROTÉGER ET RESTAURER LES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES

### Objectif 1 : Restaurer la morphologie et la continuité écologique des cours d'eau

Modifications depuis l'envoi du projet de contrat :

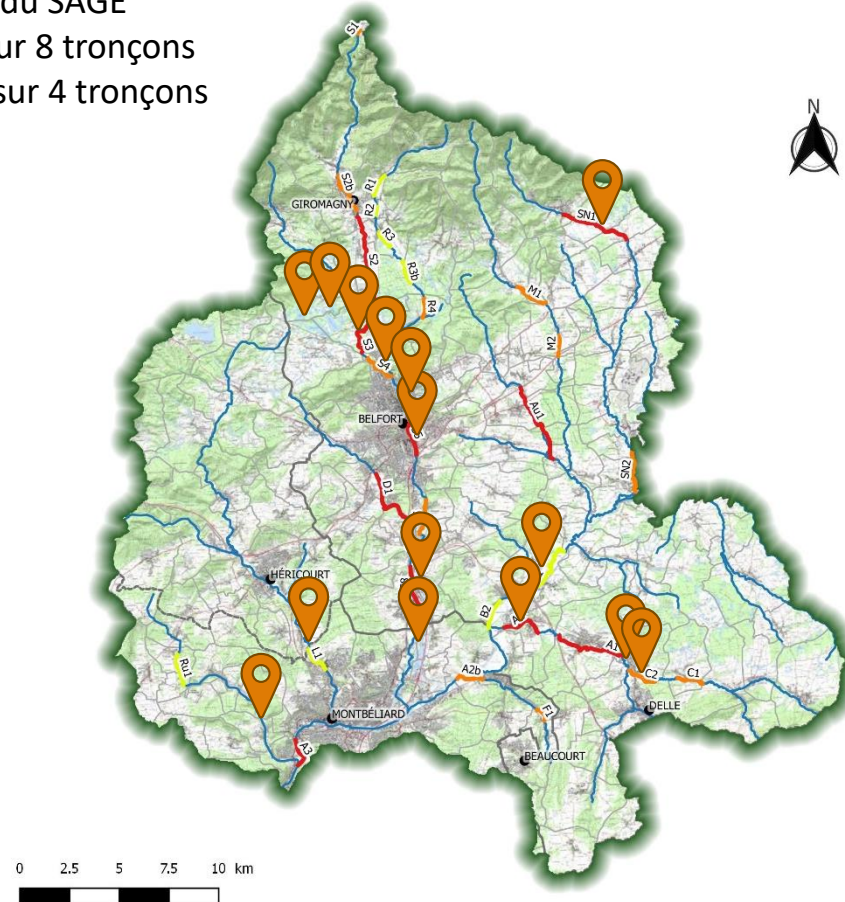
- Report travaux St Nicolas après la fin du contrat
- Ajustement montant travaux Rhône

n° Fiche	Action	Opération	Maître d'ouvrage / Pilote de l'action	Montant prévisionnel (€ HT)
D1-1	Restauration de l'Allaine entre Delle et Grandvillars	Tranche 2 (aval Brétilloux + Covatte) : études et travaux	CCST	?
D1-2	Restauration de l'Allaine à Morvillars	Etudes et travaux (Aménagement du seuil)	GBCA	480 000 €
D1-3	Restauration écologique du Rupt et de ses fonctionnalités	Etude globale, études de maîtrise d'œuvre pour un site prioritaire	PMA	111 006 €
D1-4	Diagnostic des petits affluents de l'Allaine et de la Bourbeuse	Elaboration et mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'entretien	CCST	100 000 €
D1-5	Restauration de la Saint-Nicolas entre Rougemont-le-Château et Petitefontaine	Etudes	CCVS	151 228 €
D1-6	Restauration de la Bourbeuse à Froidefontaine	Suivi après travaux	FDAAPPMA 90	45 000 €
D1-7	Restauration de la Lizaine	Etude diagnostic du bassin versant de la Lizaine	PMA	40 000 €
D1-8	Restauration du Rhône à Auxelles-Bas	Finalisation des études, animation, travaux	CCVS	350 000 €
D1-9	Restauration de la continuité écologique seuil de l'Arsot	Construction d'une passe à poissons et aménagements connexes	GBCA	403 000 €
D1-10	Rétablissement de la continuité écologique au droit de 5 seuils dans la traversée de Belfort	Etudes et 1 <sup>re</sup> tranche de travaux	GBCA	2 383 333 €
D1-11	Renaturation d'une portion du canal des Forges à Belfort	Etudes et travaux	GBCA	700 000 €
D1-12	Restauration de la Savoureuse entre Sevenans et Bermont	Etudes et travaux	GBCA	1 900 000 €
D1-13	Renaturation de la Savoureuse à Nommay	Etudes et travaux	PMA	420 000 €
D1-14	Mise en conformité d'un chapelet d'étangs sur le bassin versant du Rhône	Animation GT et AMO	DDT 90 / CCVS	- €
D1-15	Gestion de la renouée du Japon	Groupe de travail	CD90 ?	- €
<b>Total D1</b>				<b>7 083 567 €</b>

# Le projet de contrat de bassin Allan 2022-2024

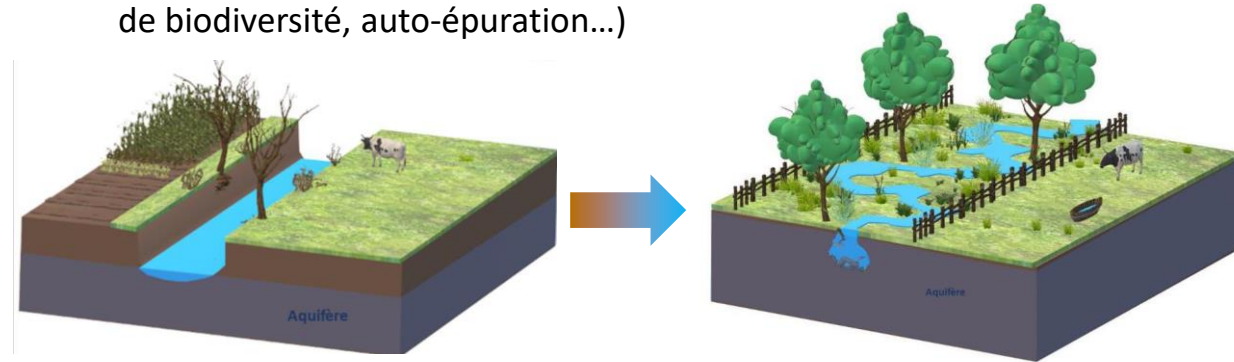
- Des actions prévues sur 9 tronçons prioritaires du SAGE

- Etudes sur 8 tronçons
- Travaux sur 4 tronçons



## Principes d'intervention

- Restoration morphologique : re-création de morphologies plus naturelles, rehausse du fond de lit, retrait de contraintes (seuils, enrochements...)... pour favoriser les fonctionnalités des milieux aquatiques (ralentissement des crues, recharge des nappes, support de biodiversité, auto-épuration...)



- Rétablissement de la continuité écologique : Aménagement ou effacement de seuils pour rétablir la libre circulation des espèces et des sédiments



Exemple de la Savoiresse à Valdoie (Photo EPTB S&D, juillet 2022)

## AXE D. PROTÉGER ET RESTAURER LES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES

💧 Objectif 2 : Définir et mettre en œuvre une stratégie d'intervention en faveur des milieux humides

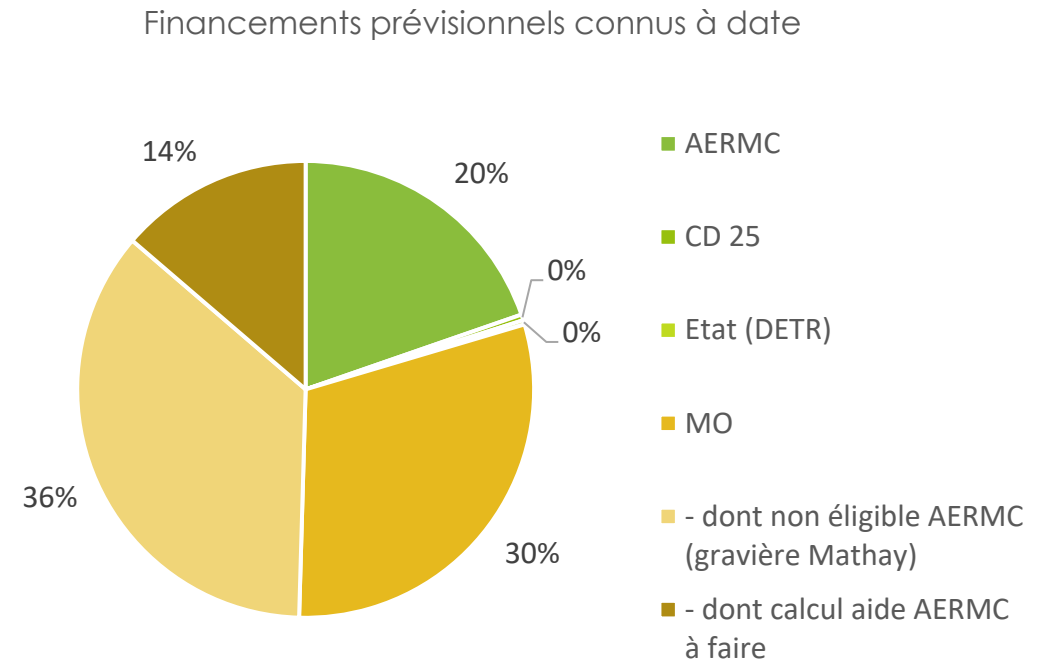
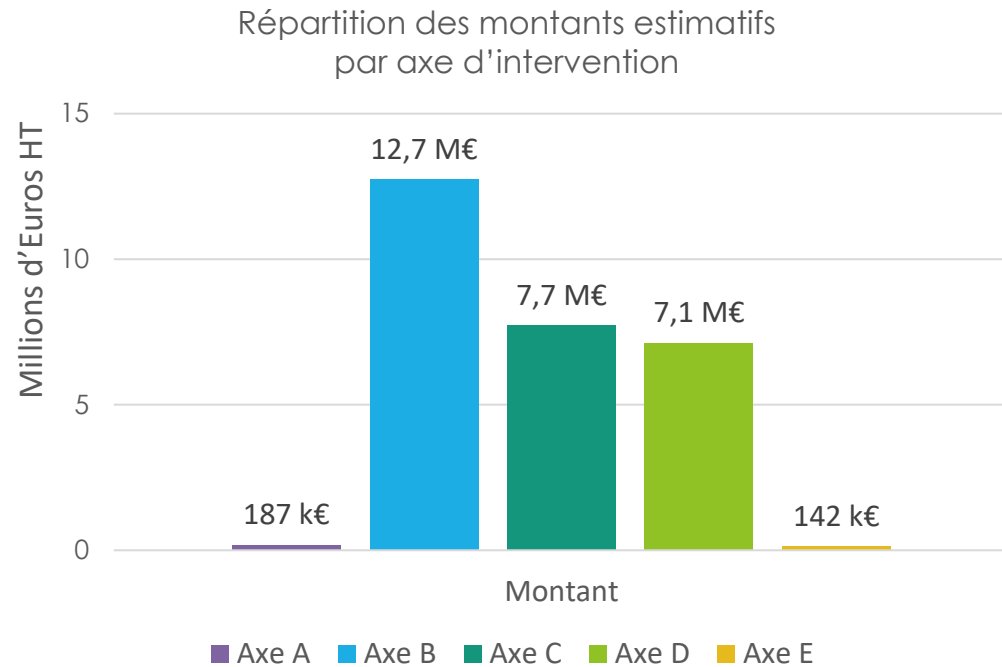
n° Fiche	Action	Opération	Maître d'ouvrage / Pilote de l'action	Montant prévisionnel (€ HT)
D2-1	Stratégie de protection des milieux humides	Mobilisation de l'outil d'aide à la décision du PMH	PMH ?	- €
		Elaboration d'un PGSZH à une échelle pertinente	EPTB Saône & Doubs	41 667 €
<b>Total D2</b>				<b>41 667 €</b>

## AXE E. SENSIBILISER LES ÉLUS ET LE GRAND PUBLIC AUX ENJEUX DE L'EAU DU TERRITOIRE

n°	Fiche	Action	Opération	Maître d'ouvrage / Pilote de l'action	Montant prévisionnel (€ HT)
E1-1		Plan de communication : conforter le rôle de la CLE	Production de documents pédagogiques à destination de la CLE, site internet du SAGE...	EPTB Saône & Doubs	10 000 €
E1-2		Plan de communication : implémenter une culture de bassin	Interventions auprès des assemblées, création et diffusion de supports (grand public, professionnels)	EPTB Saône & Doubs	10 500 €
E1-3		Plan de communication : Faire le lien entre la ressource et le milieu	Animation, création et diffusion de supports	Collectivités / FDAAPPMA / Chambres d'agriculture / EPTB S&D...	39 150 €
			Cycle d'animations scolaires (classes de primaire)	Collectivités	50 000 €
E1-4		Plan de communication : Accompagner vers un changement durable des pratiques	Démonstrations des bonnes pratiques d'entretien des cours d'eau et des étangs	DDT 90	- €
			Organisation d'un défi « éc'eau'nomes »	Collectivités	10 000 €
E1-5		Plan de communication : Mettre l'eau au cœur de l'aménagement	Création et diffusion d'un guide de prise en compte des enjeux du SAGE dans les documents d'urbanisme	EPTB Saône & Doubs	15 000 €
			Retours d'expériences, visites de terrain	EPTB S&D / Agences d'urbanisme	8 000 €
<b>Total E1</b>					<b>142 650 €</b>



- 46 fiches actions regroupant 118 opérations
- Montant estimé : 27,9 M€ sur 3 ans



## DISCUSSION



## VOTE




SAGE Allan  
CLE  
13/09/2022


1. Rappel SAGE
2. Validation projet de contrat de bassin
3. Points divers



## POINTS DIVERS

## PRÉSENTATION DU CAHIER DES CHARGES DE LA PHASE 1 (PÔLE MÉTROPOLITAIN NFC)



**BANQUE des TERRITOIRES**  **PÔLE MÉTROPOLITAIN**  
NORD-FRANCHE-COMTÉ

**Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration d'un dossier de consultation des entreprises en vue de réaliser une étude stratégique sur la sécurisation de l'alimentation en eau potable (AEP) des collectivités du Nord Franche-Comté**

**Cahier des clauses techniques et particulières**

septembre 2022

**SOMMAIRE**

A.	Contexte et enjeux.....	3
B.	Objet de la mission.....	5
C.	Contenu de la mission.....	5
D.	Livrables et modalités de suivi de la mission.....	8

**Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté**  
10 rue Frédéric Japy – le Quasar 2  
25200 MONTBELLARD  
Tél : 03 39 39 60 65  
Mail : [contact@norf.fr](mailto:contact@norf.fr)

1



## PROJETS SOUMIS À AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE (1)

Dossier	Pétitionnaire	Envoyé par	Reçu le	Réponse le	Notes
Plan de gestion pluriannuel des opérations de dragage du canal du Rhône au Rhin	VNF	DDT 25	05/05/2022	24/05/2022	Avis rendu par le Bureau (Avis n° 2022-01) : favorable sous conditions

## RÉUNIONS SAGE

### 💧 CLE : PLÉNIÈRES ET BUREAU

- Bureau CLE fin 2022 ?
- CLE début 2023
  - Signature du contrat de bassin

### 💧 COMMISSIONS THÉMATIQUES

- COM1 Ressource quanti (date à fixer) :
  - RETEX crise sécheresse
  - Date à fixer
- COM3 Inondation (date à fixer) :
  - Séminaires inondation
  - Organisation lancement PAPI

## AUTRES ÉVÉNEMENTS

### 💧 SÉMINAIRE NATIONAL SAGE

- 3 au 5 octobre 2022
- Thème : « Le SAGE face aux situations hors-normes »



Merci pour votre attention



220 rue du Km 400 - 71000 MACON  
Standard : 03 85 21 98 12

## CONTACT

Hélène LAMBERT  
Coordinatrice du SAGE Allan  
EPTB Saône et Doubs – Antenne de Belfort  
8 place de la Révolution française – 90000 BELFORT  
Tél. 07 77 84 00 90  
[helene.lambert@eptb-saone-doubs.fr](mailto:helene.lambert@eptb-saone-doubs.fr)



**AAC** : Aire d'alimentation de captage

**AEP** : Alimentation en eau potable

**AERMC** : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

**AMO** : Assistance à maîtrise d'ouvrage

**BV** : Bassin versant

**CCST** : Communauté de communes du Sud Territoire

**CCVS** : Communauté de communes des Vosges du Sud

**CD** : Conseil départemental

**CLE** : Commission locale de l'eau

**COM** : Commission thématique du SAGE

**DDT** : direction départementale des territoires

**DETR** : Dotation d'équipement des territoires ruraux

**DREAL** : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

**EP** : eaux pluviales

**EPTB** : Etablissement public territorial de bassin

**FDAAPPMA** : Fédération des associations agréées pour la pêche et la protection des milieux aquatiques

**GBCA** : Grand Belfort Communauté d'Agglomération

**GT** : groupe de travail

**MO** : maître d'ouvrage

**NFC** : Nord Franche-Comté

**OPALE** : Opération Allan Environnement

**PAGD** : Plan d'aménagement et de gestion durable

**PAPI** : Programme d'actions de prévention des inondations

**PGRE** : Plan de gestion de la ressource en eau

**PGSSE** : Plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux

**PGSZH** : Plan de gestion stratégique des zones humides

**PIC** : Plan interne de crise

**PMA** : Pays de Montbéliard Agglomération

**PMH** : Pôle milieux humides

**PRSE** : Plan régional santé environnement

**PTGE** : Projet de territoire pour la gestion de l'eau

**RETEX** : Retour d'expérience

**RM** : Rhône Méditerranée

**RMC** : Rhône Méditerranée Corse

**SAGE** : Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

**SDA** : schéma directeur d'assainissement

**SDAEP** : Schéma directeur d'alimentation en eau potable

**SDAGE** : Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux

**SIE** : syndicat intercommunal des eaux

**STEU** : station de traitement des eaux usées

**VNF** : Voies navigables de France